

Laon, le 18 février 2026,

BOHÉRIES-VADENCOURT : LE CHANTIER DE LA FUTURE PASSERELLE DE L'EUROVÉLO 3 EST LANCÉ

Les travaux préliminaires ont débuté le lundi 9 février et le chantier doit durer environ 3 mois. Ce chantier piloté par le Conseil départemental marque une étape importante dans la modernisation de l'itinéraire Eurovélo 3 – La Scandibérique.



Au hameau de Bohéries, la passerelle C757A permet à l'Eurovélo 3 de franchir un bras de l'Oise. Cette véloroute, dite la Scandibérique, est un axe cyclotouristique majeur reliant la Norvège à l'Espagne et traversant plus de 1 700 km en France.

La Scandibérique attire chaque année un nombre croissant d'usagers, qu'il s'agisse de cyclotouristes en itinérance, de familles en balade ou de pratiquants locaux au quotidien. **Offrir un itinéraire continu, confortable et sécurisé est donc essentiel pour le Département de l'Aisne**, sur le tracé dont il a la gestion, afin de renforcer l'attractivité de cette voie douce, soutenir les acteurs locaux et valoriser les paysages du territoire.

Ce chantier s'inscrit ainsi dans la volonté du Département **d'améliorer la qualité et la sécurité de l'itinéraire Eurovélo 3 – La Scandibérique** étant donné l'état de dégradation avancé constaté sur l'ouvrage.

Les inspections menées en 2022 mettaient en effet en évidence une **corrosion généralisée de la structure métallique**, des maçonneries très altérées et des garde-corps devenus insuffisants pour garantir la sécurité des usagers. L'étanchéité du tablier n'était plus assurée, entraînant infiltrations

et ruissellements. Face à ces constats, il devenait indispensable de **remplacer entièrement la passerelle**.

Une nouvelle passerelle plus sûre, plus durable et mieux intégrée

Le projet prévoit l'installation d'un **nouvel ouvrage métallique**, reposant sur deux grandes poutres porteuses. Afin de respecter les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France, **un platelage en bois** sera mis en place, permettant une meilleure intégration du pont dans le paysage, en particulier à proximité du site classé de l'abbaye de Bohéries.

La future passerelle offrira une **largeur de trois mètres, suffisamment confortable pour la cohabitation des piétons et des cyclistes**. Les garde-corps, de type « Village », seront entièrement galvanisés et revêtus d'une peinture vert foncé harmonisée avec la charpente.

Dans le souci **de préserver la biodiversité locale**, des **nichoirs** seront par ailleurs installés dans les **maçonneries**, conformément aux préconisations de l'association Picardie Nature.

Après l'installation du chantier le 9 février, les équipes ont engagé les premières interventions préparatoires. **La dépose de l'ancienne structure interviendra le 24 février, avec une importante opération de grutage.**

Une fois l'ancien tablier retiré, les travaux de maçonnerie commenceront et se poursuivront jusqu'à la mi-mars. **L'assemblage et la pose de la nouvelle charpente métallique** débiteront ensuite. Les finitions – pose du platelage bois, installation des garde-corps, réfection des accès et remise en état des abords – s'échelonneront jusque fin avril.

L'ensemble de l'opération doit s'étendre sur **une durée totale de quatorze semaines, durant lesquelles la circulation sur l'ouvrage sera totalement interrompue pour les piétons et les cycles.**

Une déviation assurant la continuité de l'itinéraire

Pour garantir la continuité du parcours cyclable, un **itinéraire de déviation** a été mis en place dans les deux sens de circulation par la RD 960 avec une signalisation en place.



Le chantier est conduit par le **Conseil départemental de l'Aisne**, accompagné par les services du DVD-SIGT et de l'Arrondissement Nord pour la maîtrise d'œuvre. L'entreprise Perrier SAS assure la réalisation des travaux, sous la coordination sécurité du bureau Coordination BTP.

L'opération représente un montant global de **306 176,32 € TTC**, incluant les études préalables et la construction du nouvel ouvrage. **Ce projet bénéficie d'un soutien financier important de l'Union européenne, via le fonds FEDER – INTERREG VI, qui intervient à hauteur de 60 %.**